

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2013

L'an deux mil treize, le cinq mars,

Le Conseil Municipal de la Commune de CHATILLON SAINT JEAN, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Le Maire, Daniel ARDIN.

Etaient présents : Messieurs Gérard FUHRER, Roger DEBRIS et Pascal REGAZZONI, Adjointes au Maire, Messieurs Lakdare CHERAITI, Bernard ODEYER, M. Bernard GAY, M. Damien BENEZET, Conseillers Municipaux et Mesdames Anne-Lise BARD, Martine ALIBRAND, Marie-Hélène VORON, Conseillères Municipales.

Excusé : Nombre de conseillers en exercice : 15

Excusés : Michel THEVIN, Nathalie PANETIER, Chantal MATHIEU, Eugénie JULLIEN

Présents : 11

Votants : 11

Un scrutin a eu lieu, après lecture du compte rendu de la précédente réunion, M. Bernard GAY a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

## - I - TRAVAUX ET DOSSIERS EN COURS

### • Entrée Sud :

Des devis pour la signalétique et l'aménagement routier sont toujours à l'étude ou en attente ainsi que les demandes de subvention. En principe, il devrait y avoir des barrières de délimitation de cheminements piétonniers, des bancs et de nouveaux panneaux de signalisation.

Le Conseil Municipal constate que la question de la signalétique routière dans l'ensemble du centre village se pose avec plus d'acuité avec l'accroissement de la circulation, surtout aux jonctions des nouveaux lotissements avec la voirie plus ancienne. La commune va intervenir pour sécuriser les carrefours les plus exposés.

La sortie de la ZA Les Flottes sur la déviation va faire l'objet d'une demande auprès de Romans Bourg de Péage Expansion pour être réglementée de façon plus sécuritaire.

### • Eglise :

Les tuiles endommagées vont être changées sur la toiture par l'entreprise Rhône-Alpes Charpentes dès que les conditions météo le permettront.

### • Ecole :

Les classes de CP et de Grande Section ont été dotées de film anti-UV sur les vitres des portes fenêtres façade sud, des stores ont aussi été commandés.

### • Place René Cassin :

Un terrain pour jouer à la « longue » va être retracé place René Cassin à côté du terrain de pétanque.

## - II - Plan Local d'Urbanisme

Le compte rendu de la 9<sup>ème</sup> réunion de commission PLU du 7 février dernier est présenté au Conseil L'ordre du jour était consacré à la restitution des ateliers de concertation et à l'évolution du village.

Les différents ateliers se sont, en résumé, consacrés à 5 points principaux :

- un développement modéré et équilibré de la commune,
- valoriser la nature « en ville »,
- valoriser les espaces naturels et le paysage communal,
- améliorer les déplacements doux et le stationnement
- réflexion sur les clôtures

Sur l'évolution future du cœur du village : une réflexion sur l'aménagement de l'espace et une proposition de nouvelles dessertes et stationnements est ébauchée avec des plans par une urbaniste du Cabinet BEAUR. Prochaine réunion programmée le jeudi 7 mars prochain.

Dans le cadre du PLU, Monsieur le Maire évoque la réunion publique qui s'est tenue à Romans sur le SCOT Rovaltain le 20 février dernier. Lors de cette réunion a été exposée la préoccupation nouvelle des aménageurs actuels : redynamiser les centres anciens abandonnés des villes pour éviter de sacrifier des terrains agricoles en périphérie. C'est l'objet d'un vaste débat et il faudrait que les incitations de tous ordres soient fortes en ce sens.

- **III - MISE EN PLACE DES 7 COLONNES SEMI-ENTERREES « Multipack », PARKING NORD DE LA SALLE DES FETES : jeudi 14 mars 2013 à 8H**

Pendant l'implantation de ces colonnes, une partie du parking sera interdite à la circulation et au stationnement. Notre commune en qualité de commune rurale est précurseur en cette matière et il est souhaitable que cette pratique se généralise et que les containers de tri soient bien intégrés dans notre environnement.

- **IV - PROJET D'AMENAGEMENT CONTRE LES CRUES DE LA JOYEUSE : Réunion Publique mercredi 6 mars 2013 à 19h00 à la salle des fêtes de Saint Paul les Romans.**

Cette réunion est organisée par les services de la Communauté d'Agglomération du Pays de Romans pour exposer le projet d'action contre les crues de la Joyeuse et sa restauration géomorphologique aux riverains concernés. Le coût total de ce projet global Joyeuse qui, géographiquement, s'étire de Montmiral jusqu'à l'Isère s'élève à 2,8 millions d'euros HT. Parmi ces travaux, on peut notamment citer des créations de digues ou d'un canal de décharge, des aménagements du lit et des méandres, le remplacement du pont de Chatillon Saint Jean, le rehaussement de la route départementale à PARNANS, un nouveau passage sous la voie ferrée, des acquisitions foncières le long de la rivière et des terrains annexés.

Cette lutte contre les crues de la Joyeuse s'inscrit comme un point particulier du 2<sup>ème</sup> contrat rivière 2013-2017 qui s'élève au total à 12 353 578 €. Ce contrat est construit autour de 12 thématiques et se décline en 76 fiches actions, il est subventionné à hauteur de 46 % par l'Agence de l'Eau, la Région, le Département, l'Etat, l'Europe et les Agriculteurs.

- **V - PROJET DE FUSION DE 11 SYNDICATS INTERCOMMUNAUX D'IRRIGATION AVEC LE SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS (SID)**

Nous sommes dans l'attente des nouveaux statuts du SID et sur le principe, le Conseil Municipal se prononce sur cette fusion par 4 voix pour et 8 abstentions.

- **VI - PROJET D'EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR LA COMMUNE**

La question est posée au conseil municipal de savoir si l'on veut sur notre commune éteindre l'éclairage public la nuit et dans l'affirmative à quel horaire.

Cette question est posée dans l'ensemble des communes de la CAPR et chaque commune doit faire part de ses souhaits au service éclairage public communautaire.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal se prononce par 11 voix pour une extinction entre 23 Heures et 4 H 30 du matin.

IL faut cependant savoir que dans le centre du village, il existe des boîtiers que l'on peut actionner pour obtenir un éclairage nocturne en marche forcé sur un secteur particulier. Cela peut servir pour des occasions particulières après accord de la municipalité.

- **VII - CIRCULAIRES DE LA PREFECTURE**

a) **EN MATIERE D'URBANISME SUR LA MISE A DISPOSITION DES SERVICES DE L'ETAT POUR L'INSTRUCTION DES ACTES D'URBANISME**

Une circulaire préfectorale datée du 6 février dernier nous a informés de la diminution importante et constante des effectifs de la Direction Départementale des Territoires qui jusqu'à présent étaient mis à la disposition des communes pour l'instruction des actes d'urbanisme.

Concrètement, à partir du 1<sup>er</sup> mars 2013 seuls seront traités en priorité les dossiers à forts enjeux tels que les projets en zone de Prévention des Risques, en zone agricole, en zone de servitude, les projets avec enquête publique, les Etablissements Recevant du Public (ERP), les projets avec une problématique de desserte en réseaux. S'agissant des dossiers à enjeux « faible », ils feront l'objet d'une analyse rapide et d'une décision tacite. De plus, la consultation des services du Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme reviendra désormais à la charge des communes.

b) **EN MATIERE D'ASSISTANCE TECHNIQUE FOURNIE PAR L'ETAT POUR DES RAISONS DE SOLIDARITE ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (ATESAT)**

La commune a coutume depuis déjà plusieurs années de conclure une convention avec la DDT reconductible régulièrement afin de s'assurer les services et compétences des techniciens en matière de voirie et domaine routier.

En cette matière, également une circulaire préfectorale nous informe de prochaines restrictions qui seront apportées pour l'avenir. Les instructions nationales n'ont pas encore été définies mais on peut s'attendre d'ores et déjà à la définition de dossiers à « enjeux importants » qui seuls pourront faire l'objet d'une assistance étatiques aux communes. En attendant, il est demandé aux communes d'informer la DDT de leurs prochaines demandes d'assistance pour l'année 2013.

- **VIII - MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DE LA DROME (SDCI)**

Une nouvelle fois, la Commission Départementale de Coopération Intercommunale a été réunie par le Préfet le 19 février dernier dans le cadre de la procédure de passer outre.

Une prochaine réunion des 51 maires est prévue le samedi 16 mars prochain, nous en saurons sans doute plus au prochain conseil municipal.

- **IX - ORGANISATION DE LA CEREMONIE DU 19 MARS « Journée Nationale du souvenir et du Recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc »**

A 18 H, sur place au Monuments aux Morts, une cérémonie aura lieu et se terminera par un verre servi dans l'entrée de la salle des fêtes par la municipalité.

- **X - 8<sup>ème</sup> SALON DU LIVRE : Inauguration : lundi 8 avril 2013 à 19h00 à la salle des fêtes avec un concert jazz du Conservatoire**

La réunion du 22 février 2013 organisée par la municipalité visant à lever des fonds pour assurer la pérennité de ce salon a porté ses fruits puisque la Région et le Conseil Général ont pu abonder à hauteur de 3 800 €.

Nous les remercions pour cette aide.

Les programmes de l'édition du salon 2013 sont attendus avec impatience !

- **XI - COMPTE RENDU DES REUNIONS**

- **Conseil communautaire du 21 février 2013 à SAINT MICHEL SUR SAVASSE**

Le principal point à l'ordre du jour était le débat d'orientation budgétaire.

- **Réunion Anim 2 prox**

L'organisation des chantiers jeunes reste à finaliser sur la commune entre les animateurs et les élus.

- **XII - QUESTIONS DIVERSES**

-  
• **Etude pour la réalisation d'un plan et de dépliants présentant la Commune de Chatillon St Jean**  
Un devis a été demandé pour des nouveaux plans

• **Dotation informatique 2013 - Appel à projet 2013 adressé aux écoles par la CAPR**  
Les souhaits des écoles doivent parvenir à la CAPR avant le 29 mars 2013 pour une livraison en septembre 2013.

• **Théâtre Forum du 23 avril** : Dans le cadre du CLIC, une pièce de théâtre sera jouée à la salle des Fêtes sur le thème de « l'aide aux aidants », l'information au public sera mise à disposition en temps utiles.

Prochaines réunions du conseil municipal :

JEUDI 14 MARS 2013 à 19 H 45 :

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2012 et l'approbation des comptes de gestion et ébauche des budgets 2013

MARDI 2 AVRIL 2013 : CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 11 AVRIL 2013 : VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS ET DES TAUX D'IMPOTS LOCAUX.

\*\*\*\*\*